

Planification financière personnelle

Le service

Mallette accompagne les gens d'affaires et les professionnels dans leur démarche de planification financière personnelle. Cet accompagnement vise à vous conseiller et à vous guider dans les sept domaines d'intervention en planification financière personnelle, soit : les finances, la fiscalité, les aspects légaux, la retraite, la succession, les placements et les assurances. Pour ce faire, Mallette propose les étapes suivantes :

- Cueillette des données et établissement des objectifs du client
- Analyse de la situation financière actuelle du client et élaboration des recommandations et des stratégies visées
- Rédaction et présentation du rapport de planification financière personnelle
- Mise en place des recommandations et des stratégies appropriées
- Suivi annuel du dossier

La clientèle cible

Les dirigeants d'entreprise, les cadres supérieurs et les professionnels.

Les avantages pour le client

Mallette vous offre un service de planification financière personnelle indépendant et non assujéti à la vente de produits financiers. Vous pouvez faire confiance aux experts de Mallette.

Le rapport de planification financière personnelle qui vous est remis offre une vision globale de l'ensemble de votre patrimoine et il permet d'établir un horizon de retraite réalisable tout en respectant votre qualité de vie. Le rapport personnel est également un outil de gestion très utile dans un contexte de planification successorale.

Les professionnels de Mallette vous proposent leur expertise afin d'orienter vos efforts en matière de planification financière personnelle. À l'écoute de vos besoins, Mallette recherche les solutions les mieux adaptées à votre situation.